

SAS AATELIER

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 41 chemin de la Floriaz
74400 CHAMONIX MONT-BLANC
838 754 695 RCS D'ANNECY

(Ci-après la « Société »)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 2 AOÛT 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le deux août à 10 heures,

L'Associé unique de la Société, la société TC INVEST HOLDING, s'est réuni au siège social de la Société.

Monsieur Théophile COUTTET préside la séance.

Puis, le Président de séance déclare que tous les documents et renseignements dont la communication est rendue obligatoire par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été communiqués à l'Associé unique dans les délais prévus par ces dispositions.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
3. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la Société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la Société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un Bénéfice de 88.332 euros ; il est décidé de distribuer l'intégralité de ce montant à l'associé unique au titre de dividende pour un montant de 88.332 euros.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TROISIÈME RÉOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures, après rédaction et signature du présent procès-verbal par le Président de séance et par l'Associé unique.

Fait à Chamonix, le 2 août 2025.

L'ASSOCIÉ UNIQUE
TC INVEST HOLDING

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TC' followed by a stylized flourish.

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE
THEOPHILE COUTTET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Theophile' followed by a stylized flourish.

**SASU AATELIER
41 CHEMIN DE LA FLORIAZ
74400 CHAMONIX MONT BLANC**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat de Synthèse

SIRET: 83875469500032

NAF: 4332A

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	19 939	13 367	6 571	5 784
Autres immobilisations corporelles	77 695	20 002	57 693	36 928
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	
Autres immobilisations financières	3 015		3 015	3 015
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	100 664	33 369	67 295	45 727
Stocks				
Matières premières et autres approv.	9 150		9 150	6 830
En cours de production de biens	43 700		43 700	52 500
Créances				
Clients et comptes rattachés	99 262	540	98 722	140 688
Fournisseurs débiteurs	1 101		1 101	4 245
Etat, Impôts sur les bénéfices				7 613
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	66 691		66 691	31 836
Autres créances	53 377		53 377	287 702
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	169 000		169 000	
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	
Disponibilités	173 984		173 984	113 844
TOTAL ACTIF CIRCULANT	716 265	540	715 725	645 258
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	816 929	33 909	783 020	690 984

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 000	2 000
Réserve légale	200	200
Report à nouveau	254 207	203 516
Résultat de l'exercice	88 332	50 691
TOTAL CAPITAUX PROPRES	344 739	256 407
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	20 984	13 777
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	20 984	13 777
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	147 335	114 773
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 588	272 054
Organismes sociaux	19 282	12 568
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 942	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 050	11 999
Autres dettes fiscales et sociales	99	126
Dettes fiscales et sociales	54 373	24 693
Autres dettes		9 280
TOTAL DETTES	438 281	434 578
TOTAL PASSIF	783 020	690 984

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AATELIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 783 020 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 88 332 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 169	2 769		19 939
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	38 132	32 341	3 787	66 686
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 429	3 580		11 009
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	62 730	38 691	3 787	97 634
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations		15		15
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	3 015			3 015
Immobilisations financières	3 015	15		3 030
ACTIF IMMOBILISE	65 745	38 706	3 787	100 664

Notes sur le bilan

Les flux s’analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l’actif circulant				
Acquisitions		38 691	15	38 706
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l’exercice		38 691	15	38 706
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l’actif circulant				
Cessions		3 787		3 787
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l’exercice		3 787		3 787

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 385	1 982		13 367
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	3 953	9 577	240	13 290
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 680	2 032		6 712
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 018	13 591	240	33 369
ACTIF IMMOBILISE	20 018	13 591	240	33 369

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Associés – intérêts courus	3 712
Total	3 712

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	148 200
Total	148 200